

Je vis dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et je suis parmi les gens qui se battent contre l'installation de l'immense centre de transport de Ray-Mont Logistiques. Les demandes de dérogations de cette entreprise pour « améliorer » son fonctionnement sont scandaleuses.

Ce serait inacceptable de permettre à Ray-Mont de ne pas planter le minimum d'arbres exigé. Ce serait aussi inacceptable qu'elle affiche son nom, mal vu dans le quartier, sur 300 mètres carrés. Installer quelques bornes de recharge pour voitures électriques ne change rien si elle prévoit 1 500 passages de camions par jour et une augmentation importante du trafic ferroviaire à moins de 50 mètres des maisons.

Le bruit de ses activités (bruits des conteneurs, arrivée des trains, klaxons et moteurs) est dangereux pour la santé des résidents, surtout si l'entreprise travaille aussi le soir et la nuit. De plus, la manière dont l'entreprise modifie l'aménagement du quartier – en déplaçant des rails, en fermant la rue Dickson pour y faire passer ses trains, en ajoutant un échangeur à trois étages et un mur anti-bruit devant les fenêtres – est totalement inacceptable.

Tout cela montre que notre quartier, notre ville, est construite pour favoriser les entreprises et non pour offrir un lieu de vie agréable à nos enfants. Je demande au conseil municipal de faire preuve de courage, de refuser les demandes de Ray-Mont et de protéger la santé et l'environnement dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Aussi, le processus de consultation en cours sur le projet Ray-Mont Logistiques nuit à nos institutions démocratiques. La Ville, pour éviter une poursuite de 373 millions de dollars, s'est engagée à soutenir RML dans sa demande de dérogation, qui permettrait de contourner les règlements d'urbanisme pour un méga-projet. Si cette dérogation n'est pas acceptée, l'entreprise reprendrait sa poursuite. Cela soulève des questions : la consultation publique a-t-elle un impact réel si la Ville est sous la menace d'une poursuite ?

Ce processus semble manipuler l'opinion publique pour légitimer un projet controversé, risquant d'accroître le cynisme et le désengagement envers nos institutions.

Un bon citoyen corporatif est une entreprise qui agit de manière responsable envers la société et l'environnement. Elle respecte les lois, s'engage dans des pratiques éthiques et cherche à contribuer positivement aux communautés où elle est implantée. Cela inclut la réduction de son impact environnemental, le soutien aux causes locales, le respect des droits des employés et la transparence dans ses activités. Un bon citoyen corporatif prend des décisions en tenant compte non seulement de ses profits, mais aussi de son rôle dans le bien-être de la société et de la planète. Il m'a semblé évident que l'entreprise n'a absolument pas démontré de transparence lors de la séance en octobre dernier lorsque des citoyennes et des citoyens énonçaient, à leur représentants, des questions claires.

Ray-Mont Logistiques a démontré sans aucun doute des pratiques qui illustrent un manque de responsabilité en tant que citoyen corporatif. Les préoccupations majeures liées à son méga projet incluent une augmentation drastique du trafic de camions et de trains—jusqu'à 1 500 passages de camions par jour—provoquant du bruit, de la pollution et des perturbations à moins de 50 mètres des habitations. De plus, Ray-Mont Logistiques a été critiqué pour vouloir déroger aux règlements municipaux, notamment en suggérant de planter un nombre risible d'arbres et en imposant des modifications significatives à l'aménagement du quartier sans considérer l'impact sur la communauté. Ces actions suggèrent que l'entreprise privilégie ses profits au détriment du bien-être des résidents et de l'environnement, ce qui est contraire aux principes d'un bon citoyen corporatif engagé envers la responsabilité sociale et le respect des communautés locales.

Pour terminer, à plus grandes échelles, les changements climatiques sont plus qu'un défi environnemental ; ils représentent une question de survie, de responsabilité envers les

générations futures. Nos enfants hériteront du monde que nous leur laissons, un monde où chaque degré de chaleur, chaque forêt brûlée, chaque espèce disparue témoignera de nos choix d'aujourd'hui. Nous avons le devoir, en tant que parents, citoyens et humains, de défendre le vivant, de protéger ce qui est précieux et fragile, et de leur offrir un avenir viable et digne. Les institutions, plus que jamais, portent une responsabilité immense : elles ont le pouvoir et les ressources pour agir avec audace, pour prendre des décisions qui placent le bien-être de la planète avant les intérêts à court terme. Elles doivent se rappeler que leur rôle n'est pas seulement d'administrer le présent, mais de défendre le vivant et de protéger l'avenir. Nos enfants comptent sur nous tous pour leur laisser un monde sain, un monde où ils pourront rêver, grandir et aimer.

En conclusion, nous vous prions sincèrement, Mesdames et Messieurs les commissaires, de bien vouloir entendre la voix des citoyens qui vous implorent de protéger notre quartier, notre santé et notre environnement. Nous vous demandons de considérer l'impact immense que ce projet pourrait avoir sur nos vies et celles de nos enfants. Votre décision aura des répercussions bien au-delà de notre génération, et il est de votre pouvoir d'agir pour préserver le bien commun. Nous avons foi en votre courage et en votre sens du devoir. SVP, faites de cette décision un geste de protection et de respect pour le vivant et pour l'avenir de notre communauté.